

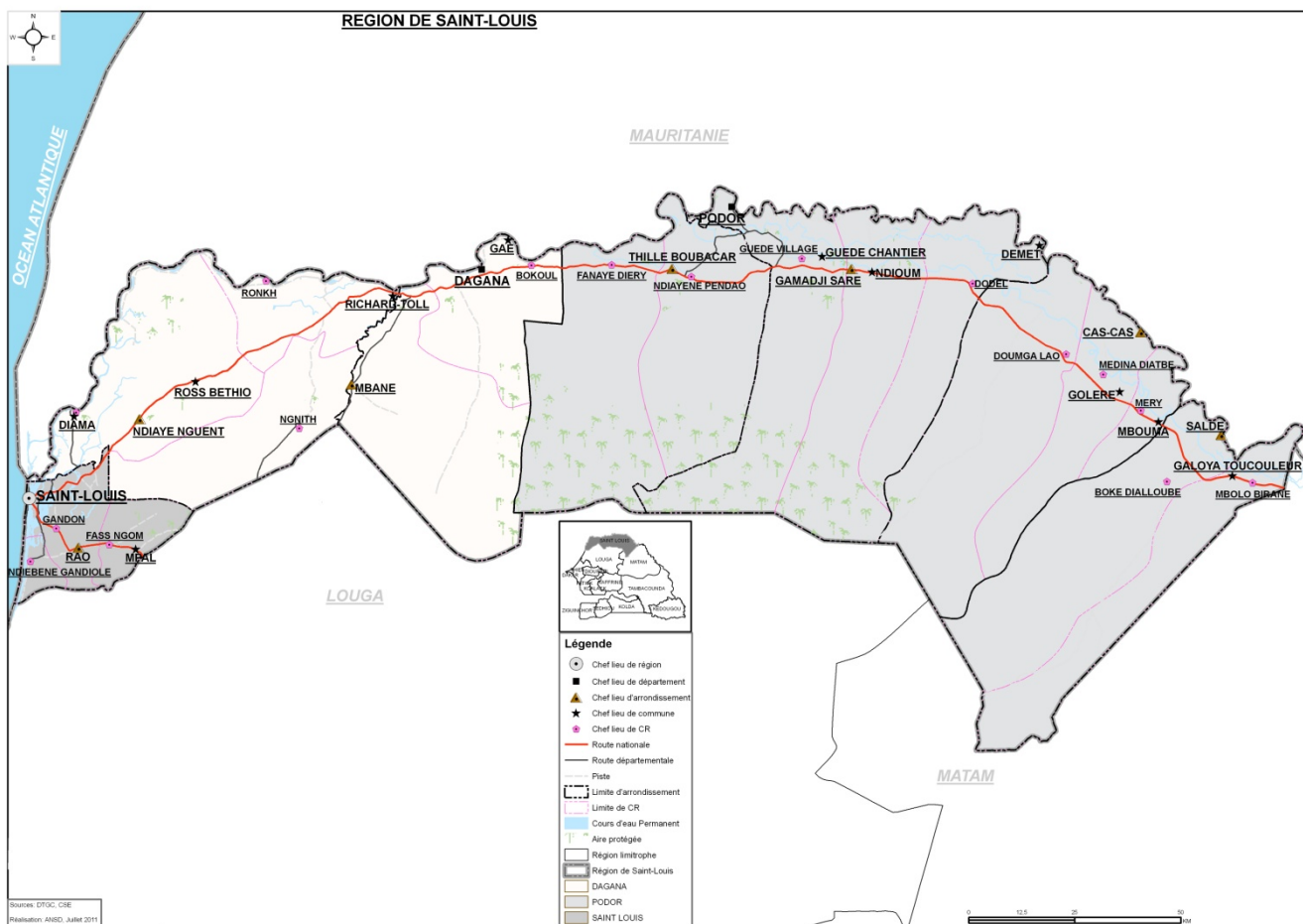


REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple – Un But – Une Foi

-----  
MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN  
-----

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE  
ET DE LA DEMOGRAPHIE**

-----  
**Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis**



**SITUATION ECONOMIQUE ET  
SOCIALE REGIONALE  
2012**

Juin 2015

## COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Cheikh Tidiane NDIAYE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

## COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional	Abou BA
Adjoint Chef de Service Régional	Khalifa MBAYE
Assistant Chef de Service Régional	Djibril DOUMBOUYA
Agent d'appui	Adji Maimouna FALL
Agent de saisie	Adjaratou GAYE
Stagiaire	Ahmadou LY
Stagiaire	Elisa BENGELIOM
Stagiaire	Racky BALDE

## COMITE DE VALIDATION

Séckène SENE, Abdoulaye TALL, Mamadou DIENG, Mamadou BAH, Oumar DIOP, El hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Saliou MBENGUE, Alpha WADE, Thiayédia NDIAYE, Amadou Fall DIOUF, Adjibou Oppa BARRY, Atoumane FALL, Jean Rodrigue MALOU, Bintou Diack LY.

### AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann Bel-Air Cerf-volant

Dakar .B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone : (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn)

Email: [statsenegal@ansd.sn](mailto:statsenegal@ansd.sn)

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ou

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis, quartier SUD, ex-locaux de l'OMVS, BP 46

Tél : (221) 33 961 14 09

## VI. EMPLOI

### Introduction

L'activité économique est une caractéristique fondamentale de la population et sa nature peut influencer certains comportements démographiques. Selon le BIT, elle représente uniquement les activités de biens et services destinés à la vente et exclue les activités bénévoles et domestiques. L'importance de ce champ nécessite que soient définies ses caractéristiques et qu'elles soient analysées. Il convient donc de collecter les données sur l'activité économique de la population.

De nombreuses sources y sont relatives, entre autres, on a les enquêtes auprès des ménages, les enquêtes emploi, les fichiers administratifs et les recensements de population.

La population en âge de travailler en Afrique est confrontée à beaucoup de difficultés quant à son insertion professionnelle.

Le Sénégal ne fait pas l'exception car la problématique de l'emploi de manière générale et celle des jeunes en particulier occupe une place importante dans les principales préoccupations des autorités. L'Etat a mis en place depuis quelques années des instruments de promotion de l'emploi axés sur la catégorie jeune. Ainsi, le fonds national d'insertion des jeunes (FNIJ), l'agence nationale pour l'emploi des jeunes (ANEJ), le fonds national de promotion des jeunes (FNPJ) et plus récemment l'office pour l'emploi des jeunes de la banlieue (OFEJBAN) ont été mis en place par l'Etat. Certaines de ces initiatives sont décentralisées au niveau régional à travers les inspections régionales de la jeunesse, des sports et des loisirs.

Dans ce chapitre, l'analyse portera sur les données de l'Inspection du Travail de la région de Saint Louis sur la situation de l'emploi ainsi que les entreprises nouvellement immatriculées au NINEA en 2012

### VI.1. Situation de l'emploi

Selon le rapport préliminaire de l'ESPS II le taux d'activité global défini comme le rapport du nombre d'actifs c'est-à-dire l'ensemble des individus occupés et chômeurs sur la population en âge de travailler, est estimé à 59,4%.

Cela veut dire qu'au Sénégal sur 10 personnes potentiellement actives, six sont actives, c'est-à-dire présentes sur le marché du travail pour travailler ou pour chercher du travail. Ce taux très sensible aux fluctuations saisonnières varie selon le milieu de résidence : Il est très élevé en milieu rural avec 66,4% d'actifs. La période de la collecte (saison des pluies) peut expliquer la prédominance d'activités en milieu rural, compte tenu des activités agricoles.

Saint Louis à l'instar des autres villes enregistre un des taux les plus faibles du pays (47,1%). Selon le rapport de l'ESPS 2005-2006 la région de Saint-Louis, a montré que le secteur de l'agriculture et de l'élevage concentre 44% des emplois. Le commerce est le second secteur avec 20,7% puis vient le secteur de la pêche avec 5,5% et les administrations publiques avec 4,7%. Le secteur informel constitue ainsi un véritable domaine pourvoyeur d'emplois.

### VI.1.1. Relations professionnelles et climat social

En 2012 les Inspecteurs et Contrôleurs du Travail et de la Sécurité Sociale de la région de Saint Louis ont eu à régler plusieurs conflits individuels de travail dont les résultats sont, soit la conciliation (41 procès-verbaux de conciliation et 17 protocoles d'accord ou la non conciliation (41 dossiers transmis au Tribunal du Travail).

**Tableau 21 : Relation professionnelles et climat social 2012**

Nature	Nombre
Consultations écrites	8
Conciliations	72
Non conciliations (transmises au tribunal)	41
Conflits collectifs	9
Enquêtes constitution syndicats	1
Elections délégués du personnel	6
Règlements intérieurs	6
Autorisations heures supplémentaires	
Autorisation licenciement délégué du personnel	5
Licenciement pour motif économique	390
Protocoles d'accord	17

Source : IRTSS

### VI.1.2. Sécurité

En 2012, seules 29 déclarations d'accidents de travail ont été reçues par l'IRTSS qui a eu à procéder à 60 enquêtes légales.

**Tableau 22 : Sécurité au travail 2012**

Nature	Nombre
Déclarations d'accident de travail reçues	29
Enquêtes légales sur les accidents de travail	60
Demandes de rachat de rentes	2
Comités d'Hygiène et de Sécurité installés	4

Source : IRTSS

### VI.1.3. Main d'œuvre

Au cours de la période sous revue, 3796 contrats de travail ont été enregistrés. La moitié de ces contrats enregistrés sont du secteur agricole, de l'hôtellerie et du commerce. En 2012, l'IRTSS a aussi répertorié 88 entreprises ouvertes ayant généré au moins 439 emplois directs. Le registre de la main-d'œuvre de Saint-Louis a enregistré 58 demandeurs d'emplois, 3 démissions et 12 en chômage technique. A cela s'ajoute la fermeture de 6 établissements occasionnant 81 emplois perdus.

**Tableau 23 : Situation de la main d'œuvre 2012**

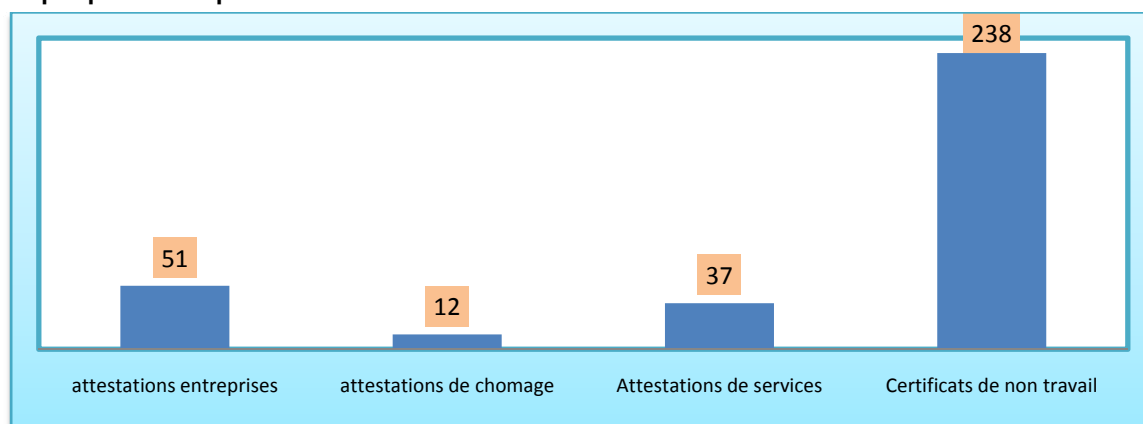
Nature	Nombre
Contrats	3 796
Travailleurs immatriculés	2046
Etablissements ouverts	88
Etablissements fermés	29
Emplois générés par établissements ouverts	439
Emplois perdus suite aux établissements fermés	81
Demandeurs d'emploi	58
Démissions	3
Chômage technique	12

Source : IRTSS

#### VI.1.4. Actes délivrés

L'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale délivre un certain nombre d'actes administratifs dont les plus sollicités en 2012 sont le certificat de non travail (238) et l'attestation de régularité (51). En effet, le certificat de non travail est délivré aux usagers qui, en général, ont des enfants à charge qui doivent bénéficier de bourses scolaires ou qui, ayant un mari expatrié, doivent fournir cet acte pour leur prise en charge par les institutions de prévoyance sociale ou pour le bénéfice de leurs conjoints à une exonération d'impôts. Par ailleurs, l'attestation de régularité est délivrée aux entreprises désireuses de soumissions aux marchés publics

**Graphique 20 : Répartition des actes délivrés**



Source : IRTSS

#### Conclusion

La région de Saint Louis est particulièrement caractérisée par une forte demande d'emploi des jeunes. Le manque de système d'information pouvant fournir des statistiques relatives à l'emploi constitue un réel handicap. En outre, l'inaccessibilité aux services financiers est un frein à l'expansion des entreprises individuelles qui représentent plus de la moitié des immatriculations au NINEA, mais aussi favorise le sous-emploi des ressources observé.